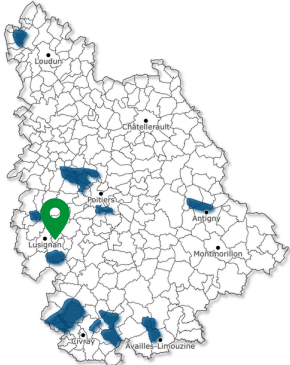


Année 2026



Informations générales



Territoire / Aire d'Alimentation de Captage (AAC) concerné :

Toutes les AAC en programmes Re-Sources

Contrat Re-Sources :

Contrat territorial cadre 2024-2026

Date et lieu :

Le 26 février 2026, au Lycée agricole de Venours

Personne référente à Eaux de Vienne :

Anaïs CHAUVET, 06 74 31 07 97, a-chauvet@eauxdevienne.fr

Partenaires impliqués :

- Bio Nouvelle Aquitaine, Claire VANHEE, conseillère projet bio et Thomas CHANANE, conseiller en grandes cultures
- INTERBIO Nouvelle Aquitaine, Martine CAVAILLÉ
- FDCUMA 79, Mickaël MADIÉ, spécialiste machinisme et charges de mécanisation
- AGROBIO 35, David ROY, spécialiste en désherbage mécanique
- Delphine SUZOR, botaniste et experte en plantes bio-indicatrices, collaboratrice de Gérard DUCERF



Contexte et objectifs de l'action

Dans le cadre des actions menées pour **améliorer la qualité de l'eau sur les aires d'alimentation de captage**, le développement de systèmes agricoles limitant l'usage d'intrants constitue un levier important. **L'agriculture biologique représente à ce titre une voie essentielle.**

Organisée au lycée agricole de Venours, cette journée technique avait pour objectif de présenter les enjeux environnementaux et économiques de l'agriculture biologique, de partager des **retours d'expérience** d'exploitations engagées dans ces systèmes et d'apporter des **éléments techniques** aux agriculteurs et conseillers intéressés.

Elle visait également à **favoriser les échanges entre agriculteurs, techniciens et structures d'accompagnement** autour des conditions de réussite et des leviers techniques de l'agriculture biologique.



Cette action est réalisée dans le cadre du contrat territoriale cadre 2024-2026. Elle a été réalisée en partenariat avec Grand Poitiers et le SERTAD.

Elle est financée par :

- **l'agence de l'eau Loire Bretagne** à hauteur de 50 %
- **la région Nouvelle Aquitaine** à hauteur de 10 %
- **Le SERTAD, Grand Poitiers et Eaux de Vienne** à hauteur de 40 %



Description de la journée technique

La matinée s'est déroulée sous forme de conférences.

Conférence 1 - Enjeux environnementaux et santé publique (Bio Nouvelle Aquitaine)

La présentation s'appuyait notamment sur une étude de l'ITAB réalisée avec l'appui de chercheurs de l'INRAE. Plusieurs **bénéfices associés aux systèmes biologiques** ont été présentés :

- **Pour les sols**, les pratiques de l'agriculture biologique contribuent généralement à améliorer la fertilité et la vie biologique des sols.
- **Pour le climat**, la réduction de l'usage d'intrants de synthèse participe à limiter les émissions de gaz à effet de serre liées à leur fabrication et à leur utilisation.
- **Pour la santé**, la diminution de l'exposition aux produits phytosanitaires et la présence réduite de certains contaminants (comme le cadmium) ont été mises en avant.
- **Pour la biodiversité**, les études montrent une hausse du nombre d'espèces et d'individus dans les parcelles cultivées en agriculture biologique.

<https://itab.bio/thematique-en-bref/la-biodiversite-quantification-des-externalites-de-lagriculture-biologique>

Conférence 2 - Retour d'expérience d'un agriculteur, Tony Gonzalez (SCEA Bio Plaine à Jaunay-Marigny)

Tony Gonzalez a présenté l'**évolution progressive de son exploitation vers l'agriculture biologique**. Son exploitation repose aujourd'hui sur un système de 500 ha : une partie en agriculture biologique et une autre historiquement conduite en conventionnel. L'exploitation comprend actuellement 250 ha en bio et 250 ha en conventionnel, ainsi qu'une activité de maraîchage de plein champ en vente directe.

Face aux résultats obtenus sur les surfaces déjà converties, les associés ont fait le choix d'**engager la conversion** des 250 ha restants à partir de mai prochain. L'agriculteur souligne que si les rendements en blé sont plus élevés en conventionnel (environ 60 q/ha contre 30 q/ha en bio), la rentabilité du système en bio repose sur une **forte réduction des charges**. Selon lui, les investissements dans les cultures peuvent dépasser 100 000 € en conventionnel avant la moisson, contre environ 15 000 à 20 000 € en bio.

La transition vers l'agriculture biologique a conduit à repenser le système de culture. L'assolement intègre désormais de la **luzerne**, qui contribue à améliorer la fertilité des sols en apportant azote et matière organique. Le **désherbage mécanique** constitue également un levier central, avec l'utilisation d'outils tels que la herse étrille et la bineuse. Des **couverts végétaux** sont systématiquement implantés après la moisson afin de maintenir les sols couverts.

Pour compléter la fertilisation, l'exploitation s'appuie également sur un partenariat local avec une exploitation équipée d'un **méthaniseur**. Du seigle est semé dans les luzernes en septembre. Le voisin récolte ensuite ce mélange pour alimenter son méthaniseur et, en échange, Tony récupère du digestat qu'il utilise pour fertiliser environ 100 ha de blé.

Conférence 3 - Évolution du bio français (INTERBIO Nouvelle Aquitaine)

Cette présentation a permis de dresser un **état des lieux récent du marché du bio**. Après plusieurs années de recul (environ -4 %), la **consommation de produits biologiques montre des signes de reprise depuis 2024**. Sur le premier semestre 2025, la grande distribution enregistre une légère hausse (+0,4 %), tandis que les circuits courts et la vente directe progressent davantage (respectivement +6,6 % et +8,8 %).

Plusieurs facteurs expliquent ces évolutions, notamment le **développement de marques de distributeurs bio**, les actions de communication autour du bio et l'intérêt croissant des consommateurs pour les produits locaux. Les fruits et légumes biologiques apparaissent notamment comme un produit d'appel important pour les magasins spécialisés.

La présentation a également rappelé que le bio représente aujourd'hui environ 5 % de la consommation alimentaire en France. En restauration collective, la part de produits biologiques atteint environ 12 %, notamment sous l'impulsion de la loi Egalim, qui fixe un objectif de 20 % de produits bio. Enfin, environ 71 % **des produits biologiques consommés en France sont d'origine française**.



L'après-midi était consacré à des ateliers techniques animés par différents experts, permettant d'approfondir certains aspects pratiques de la conduite des systèmes en agriculture biologique.

Atelier 1 - Comment introduire / déployer le désherbage mécanique sur sa ferme ? David ROY - AGROBIO 35

Cet atelier portait sur la **gestion des adventices et l'utilisation d'outils de désherbage mécanique**. Les intervenants ont rappelé que le désherbage mécanique constitue un levier parmi d'autres et qu'il doit s'inscrire dans une **stratégie agronomique globale** : travail du sol, préparation du lit de semences, rotations et interventions précoces.

Une bonne préparation du sol est essentielle pour garantir l'efficacité des outils. Une part importante des échecs est liée à un sol mal nivelé ou à la présence de mottes. En agriculture conventionnelle, ces outils peuvent permettre de **réduire l'utilisation de produits phytosanitaires**, tandis qu'en agriculture biologique ils constituent un levier central de gestion des adventices.

Plusieurs matériels de désherbage mécanique ont été présentés :

Outil	Principe de fonctionnement	Points forts	Limites
Herse étrille	Vibrations des dents qui déchaussent les jeunes adventices	Utilisable sur certaines cultures d'hiver, action superficielle	Réglage délicat, efficacité limitée sur sols limoneux battants
Roto-étrille	Roues étoilées travaillant en surface par arrachement et recouvrement	Débit de chantier intéressant, outil assez agressif	Réglage complexe, pénètre difficilement dans le sol
Houe rotative	Travail superficiel dans les premiers centimètres du sol	Très rapide, efficace sur adventices très jeunes	Nécessite une culture semée plus profondément
Bineuse	Travail entre les rangs de culture	Limite la concurrence des adventices, utile en cultures de printemps	Action limitée sur le rang

Des exemples de protocoles en désherbage mécanique ont également été présentés.

Lors des échanges, des agriculteurs ont souligné l'importance **d'intervenir précocement dans les parcelles**. En agriculture biologique, plusieurs passages sont souvent nécessaires pour assurer une maîtrise efficace des adventices.

Atelier 2 - Les charges de mécanisation : mieux maîtriser pour être plus performant, Mickael MADIER - FDCUMA du Poitou

Cet atelier portait sur les **enjeux économiques de la mécanisation agricole**. Les charges de mécanisation représentent en moyenne **25 à 30 % des charges d'une exploitation**, dont **10 à 12 % liés au carburant**. Les machines agricoles restent par ailleurs peu mutualisées en France, avec **moins de 10 % du matériel partagé**, alors que le parc agricole compte environ 1,4 million de moteurs thermiques.

Une étude menée dans les Pays de la Loire sur 85 exploitations montre que les coûts de mécanisation atteignent en moyenne 66 000 € par an et par exploitation. Les résultats indiquent que 79 % des exploitations pourraient encore améliorer leurs pratiques, avec **un potentiel d'économie estimé à environ 15 000 € par an**.

Pour accompagner les agriculteurs dans cette réflexion, la FDCUMA a développé l'outil en ligne **MECA Gest**. Ce logiciel permet d'analyser les coûts de mécanisation par poste (amortissement du matériel, carburant, entretien, assurance, etc.) et d'identifier des pistes d'optimisation. Accessible en ligne, il existe en plusieurs versions (dont une gratuite) et permet aux exploitants de **simuler leurs charges de mécanisation et d'évaluer les gains économiques possibles** selon leurs pratiques et leur équipement.

<https://mecagest.cuma.fr/home>

Atelier 3 - Les plantes invasives et pratiques agronomiques, Delphine SUZOR - botaniste spécialiste des plantes bio-indicatrices

Cet atelier portait sur l'utilisation des **plantes bio-indicatrices pour diagnostiquer l'état des sols agricoles**. Les adventices ne doivent pas être considérées uniquement comme des nuisibles mais également comme **des indicateurs du fonctionnement du sol**.

Plusieurs clés de lecture ont été présentées. La **dormance des graines** permet aux espèces végétales de se maintenir dans le sol et de se développer lorsque les conditions deviennent favorables. Le biotope (géologie, pédologie, hydrologie, climat, etc.) influence également fortement la présence de certaines espèces végétales.

L'observation d'une espèce dominante dans une parcelle peut ainsi constituer **un indicateur des caractéristiques du sol**, notamment en ce qui concerne la porosité, la gestion de l'eau, l'aération du sol, le pH, la fertilité ou encore l'activité biologique. Certaines plantes peuvent par exemple signaler des phénomènes d'**hydromorphie, de lessivage, d'érosion ou de blocage de certains éléments nutritifs**.

Plusieurs exemples de plantes bio-indicatrices ont été présentés, comme :

- le **rumex** dans les sols hydromorphes,
- le **séneçon commun** sur des sols sensibles au lessivage,
- l'**ambroisie** indiquant un sol très déstructuré et pauvre en matière organique.

Les adventices doivent être considérées comme **des symptômes de déséquilibres du sol plutôt que comme des causes**. L'amélioration de la structure et de la fertilité des sols, notamment par l'augmentation de la **matière organique et du carbone dans les sols**, constitue un levier important pour mieux réguler la présence de ces plantes.



Conclusion

Cette journée technique consacrée à l'agriculture biologique a réuni **près d'une centaine de participants** : élus, agriculteurs, techniciens agricoles, étudiants ainsi que des financeurs des programmes Re-Sources.

Les différentes interventions et ateliers ont permis de partager des **retours d'expérience et des éléments techniques** autour des pratiques agricoles favorables à la préservation de la ressource en eau.

Au-delà des apports techniques, cette journée a constitué un **temps d'échanges entre les acteurs du territoire**, contribuant à alimenter la réflexion autour de systèmes agricoles plus durables.



Pour des informations sur les actions portées dans les différents programmes Re-Sources, vous pouvez contacter :

Anaïs CHAUVET

Responsable du service Ressources

06 74 31 07 97



a-chauvet@eauxdevienne.fr

